

VADE-MECUM à l'intention des participants au DÉBAT PARLEMENTAIRE SUR LA POLITIQUE MIGRATOIRE du 30 septembre et du 2 octobre 2019

Le 30 septembre et le 2 octobre se tiendra à l'Assemblée nationale puis au Sénat le premier débat parlementaire annuel sur la politique migratoire. Nous nous permettons de vous adresser ce vade-mecum rappelant des données factuelles pour rétablir certaines vérités, et quelques réflexions afin d'alimenter positivement, nous l'espérons, vos débats. Nous ne sommes que quelques-uns parmi des milliers de citoyens qui accompagnent des étrangers dans la défense de leurs droits fondamentaux, ou plus simplement qui les accueillons chez nous.

La France est-elle humaniste, voire laxiste ?

C'est ce qui a été sous-entendu il y a quelques jours par le chef de l'État. Nous entendons régulièrement, d'une part, que la France serait « le deuxième pays européen en termes de demandes d'asile » et d'autre part que notre pays serait l'un des seuls à avoir une croissance des demandes, alors qu'à l'échelle européenne la tendance est à la baisse. Il nous semble utile de rappeler la réalité des chiffres. D'une part, la France est certes en deuxième position en termes de demandes « brutes », mais il est impératif de rapporter ce chiffre à la population de chaque pays. Le seul indicateur valable est le nombre de demandeurs par millions d'habitants, et cette fois nous redescendons au... 9e rang européen ! La Suède, l'Allemagne, l'Islande, le Luxembourg, le Liechtenstein, Malte, la Grèce et Chypre accueillent proportionnellement largement plus de demandeurs d'asile que la France. D'autre part, sommes-nous le seul pays à voir le nombre de demandes continuer à croître ? Non plus... Entre 2017 et 2018, il y a eu +20% de demandes d'asile en France. Mais il y a 8 pays qui ont une croissance plus élevée. Le Portugal (+22%), la Slovénie (+95%), les Pays-Bas (+27%), Malte (+26%), Chypre (+70%), l'Irlande (+26%), la Belgique (+29%), ou encore l'Espagne (+70%). Quant à notre taux d'obtention de l'asile en première instance (28%), il nous place au... 25e rang européen. Ces chiffres démontrent, de manière factuelle, que loin d'être « laxiste », c'est-à-dire ouverte, par rapport aux autres pays européens, la France ne reçoit pas tant de demandes d'asile, mais elle en rejette plus que les autres.

Le droit d'asile est-il dévoyé ?

Oui, il est dévoyé par la France, par l'Europe, qui refusent d'ouvrir des voies légales d'immigration, qui bafouent les principes d'égalité des droits de l'Homme. En tant que Français, je peux accéder à cent quatre-vingt huit pays sans même avoir besoin d'un visa. Ne fuyant ni la guerre ni la misère, toute installation dans un autre pays ne serait rien d'autre qu'une émigration économique, ou « de confort ». Un Afghan, lui, ne peut se rendre que dans une trentaine de pays sans visa, et aucun de ces pays n'est européen. Idem pour un Soudanais.

Ceci démontre le paradoxe suivant : nous « condamnons » l'émigration économique, mais nous sommes les premiers à la pratiquer. Et plus l'émigration est vitale, plus nous l'entravons. En 1951, la France et beaucoup d'autres pays ont signé la convention de Genève relative au statut de réfugié, nous nous sommes engagés à accueillir et accorder une protection aux personnes qui fuient les persécutions. Aujourd'hui, l'Europe ne respecte plus ses engagements. Une étude du centre de recherche de l'Union Européenne indique que 90% des personnes qui obtiennent le statut de réfugié sont entrés de manière irrégulière en Europe. Ce n'est pas par choix, c'est la conséquence de l'incapacité des États membres à proposer des voies légales d'immigration. Qui peut croire un seul instant que ces hommes femmes et enfants ne préféreraient pas venir avec un visa, en payant un billet d'avion ou un bateau régulier, en toute sécurité ? Le droit d'asile ou celui d'être reconnu mineur sont les deux seules fenêtres, étroites, que nous avons laissées entrouvertes, coupant toute possibilité d'immigration simple avec un visa. C'est la France, c'est l'Europe, qui font le jeu des passeurs en continuant de refuser d'ouvrir des voies légales d'immigration, qui poussent les jeunes à partir de plus en plus tôt pour échapper à nos règlements injustes. C'est nous qui créons les conditions obligeant les personnes à entrer de manière irrégulière. C'est nous qui fermons nos frontières et laissons mourir à nos portes des milliers d'hommes, femmes et enfants. Pour ceux qui arrivent à échapper à l'enfer Libyen, à la prison et à l'esclavage, puis à survivre à la traversée de la Méditerranée, quand ils débarquent enfin en Europe nous les enfermons dans la torture administrative du règlement Dublin, qui les force à déposer une demande d'asile dans un pays qu'ils n'ont pas choisi, ou ils ont potentiellement moins de chances d'obtenir une protection ou de s'intégrer. Ce règlement injuste, irrationnel, qui déséquilibre l'Europe, est en passe d'être réformé. Mais ce qui est prévu est sans doute pire : les demandeurs d'asile seront contraints d'aller dans les pays les moins accueillants d'Europe. Toutefois, ces derniers pourront les refuser, moyennant une « compensation financière » à l'Union Européenne. L'Europe s'apprête donc à monnayer, à 50 ou 100 000 euros par tête, des hommes, femmes et enfants qui, après avoir été, pour certains, victimes de l'esclavage en Libye, lui demandent une protection. Il existe pourtant une option pragmatique et respectueuse du droit : le libre choix du pays d'asile. Faut-il absolument renvoyer les déboutés du droit d'asile ?

Autre argument pernicieux, ce serait « pour leur bien »,

Donc par vocation humaniste qu'il faudrait intensifier les expulsions des personnes qui n'ont pas pu obtenir un titre de séjour en France. Mais qui sont ces « déboutés du droit d'asile », ces « sans-papiers » ? Nous les côtoyons, nous les accompagnons, nous pouvons témoigner que ce sont des hommes, femmes et enfants qui n'ont qu'une seule aspiration : vivre sereinement parmi nous. Être « débouté du droit d'asile » ne veut pas forcément dire que sa situation ne relève pas du statut de réfugié, mais juste qu'il n'a pas été possible de le prouver. Être un sans-papier, ne pas avoir de titre de séjour, veut juste dire qu'il n'a pas été possible de rentrer dans une des « cases », très restrictives, que la France exige pour avoir le droit de rester sur son sol.

Nous les côtoyons, nous les accompagnons, ces familles qui ont parfois plusieurs enfants scolarisés, nés en France, ces familles parfaitement intégrées, qui parfois ont travaillé, ont payé des impôts pendant plusieurs années et qui, du jour au lendemain, se voient refuser un renouvellement de titre de séjour et deviennent « indésirables » aux yeux de l'administration. Nous les suivons, nous les hébergeons, ces jeunes qui ont traversé plusieurs pays et la Méditerranée, au péril de leur vie, et qui, une fois arrivés, voient leur minorité contestée en vertu d'évaluations hasardeuses, de tests osseux ineptes et humiliants, et qui se retrouvent du jour au lendemain en « zone grise » : majeurs pour ceux qui accueillent les mineurs, mineurs pour ceux qui prennent en charge les majeurs... donc à la rue, sans aucune aide pendant le temps que demande leur recours devant le tribunal. Nous les entendons, ces responsables d'établissement scolaires, ces petits patrons, qui ne comprennent pas que l'administration les prive de ces élèves ou apprentis volontaires motivés. Seule une petite partie des déboutés retournent dans leur pays, c'est un fait, malgré les nombreuses aides au retour, malgré la dureté du statut de sans-papiers en France. Au lieu de les stigmatiser, de les précariser encore plus, il est temps de prendre conscience que s'ils font le choix, difficile, d'une vie en France sans statut, c'est qu'une vie dans leur pays serait encore plus invivable.

« Les Français en ont assez de l'immigration »

Nous craignons déjà d'entendre ces mots lors des débats, tellement nous les avons entendus lors de certaines prises de parole. L'immigration est un sujet européen, et aux dernières élections européennes les 2 partis arrivés en tête ne représentent ensemble qu'un peu plus de 11% du corps électoral, et 9% des français de plus de 15 ans. Quand vous vous exprimerez le 30 septembre et le 2 octobre, gardez en tête qu'au mieux vous ne pouvez parler qu'au nom d'un dixième des français. Personne n'est légitime à parler au nom de tous les Français. Nous qui vous interpellons par ce courrier, nous ne sommes qu'une poignée de citoyens, nous ne représentons que nous-même, mais nous vous demandons de ne pas oublier qu'il y a aussi une France qui accueille, qui héberge, que ce soit en ville ou dans les zones rurales. Une France qui regrette profondément de devoir pallier les carences de l'État. Il existe une France qui accompagne les étrangers dans les préfectures, qui constate que celles-ci, souvent, ne respectent même pas les lois, pourtant déjà très restrictives en ce qui concerne les étrangers. Une France qui refuse d'être définie par le Président de la République comme bourgeoise, et qui refuse qu'on renvoie la xénophobie aux classes populaires, mais une France citoyenne, active, qui s'engage et donne de son temps pour aider TOUTES les personnes en difficulté, et qui refuse d'opposer les Français et ceux qui ne le sont pas. Nous tenons à votre disposition des cas exemplaires de quartiers et de villages qui accueillent de nombreux réfugiés. Nous ne le faisons pas par idéologie, mais par pragmatisme. Nous sommes convaincus qu'il est dans l'intérêt commun d'œuvrer, à notre modeste échelle, à l'accueil et à l'intégration des personnes qui souhaitent venir dans notre pays.

Nous n'affirmons pas être une majorité à penser ainsi, mais nous pouvons au moins affirmer que nous sommes nombreux, toutes tendances politiques confondues, et nous constatons chaque jour que cet engagement porte ses fruits. Nous avons l'intime conviction que beaucoup de nos concitoyens qui sont actuellement opposés à l'accueil des étrangers changeraient de point de vue s'ils avaient l'occasion de se forger leur opinion par eux-mêmes, s'ils fréquentaient les personnes en attente de refuge, s'ils n'étaient pas aveuglés par les discours opportunistes et mensongers de ceux qui n'ont d'autres objectifs que d'accéder ou de se maintenir au pouvoir, y compris en faisant de l'étranger un bouc-émissaire.

Un débat sur l'immigration... sans les immigrés ?

En même temps, nous constatons amèrement que, sauf erreur, les débats vont se tenir sans qu'à aucun moment la parole ne soit donnée aux principaux concernés, à savoir les immigrés. Ce manque nous semble symptomatique de la déconnexion de nombreux parlementaires avec la réalité du terrain de l'immigration, celle que nous vivons au quotidien. Certes, certains d'entre vous vont parfois à la rencontre des demandeurs d'asile, des mineurs isolés, des sans-papiers, nous n'en doutons pas, mais est-ce le cas pour la majorité d'entre vous ? Vous vous apprêtez à débattre d'un sujet qui touche des milliers d'hommes, femmes et enfants, vous allez discuter de leurs perspectives d'avenir, de leurs parcours, des raisons qui les ont poussés à quitter leur pays, des raisons qui les ont fait choisir la France, de pourquoi elles restent et des droits auxquels elles ont droit. Donc nous vous invitons, députés, sénateurs, à aller discuter, hors caméra, dans un simple échange humain, ne serait-ce qu'une heure avec ceux que l'on nomme migrants, réfugiés, exilés, sans-papiers, mais qui sont avant tout des hommes, femmes et enfants.

PREMIERS SIGNATAIRES :

David Torondel - Ligue des droits de l'Homme Quimper
Marie Cosnay - appel J'accueille l'étranger
Philippe Aigrain - appel J'accueille l'étranger
Eric Fassin - Sociologue
Jacques Ollion - Cimade 66
Hélène Coulon - Bénévole
John Nève - Doctorant au Centre d'économie de la Sorbonne
Élodie Audran - Bénévole
Carole Bohanne - militante MRAP 35
Marie Altenloh - Hébergeuse
Claire Grover - Association Bagagérue
Vincent Génie - Militant
Martine Vernier - Blog Fini de rire/Droits des étrangers
Valentin Porte - TPC Maison Solidaire
Michel Peyrache
Paulette Gentet - Bénévole
Sylvie Gouttebaron - Accueil solidaire
Jacques Perreux - Président des Ami.e.s de la Roya
Mathieu Potte-Bonneville - Bénévole
Chloé Peytermann - présidente de Passerelles, association d'accueil
LDH Brest BMO - accueillant solidaire, Nantes
Christian Salmon - écrivain, appel JALE
Sophie Brugnon - bénévole
Utopia 56
Annie Léchenet - professeure de philosophie
Isabelle Cosnay - hébergeuse au long cours dans les Landes (40)
Laetitia Cosse - hébergeuse au long cours dans les Landes (40)
Espérance Minart - TIMMY Soutien aux Mineurs Exilés
Martin Ras - bénévole, hébergeur temporaire
Raymond Blet - avocat honoraire
Réseau Soutien Migrants de l'Yonne
Yolande Boin - Conseillère municipale et militante associative
Nadege Le Corre - bénévole, hébergeuse solidaire
Timothy Perkins - enseignant à l'ENSCI-les ateliers
Martin Rass - hébergeur solidaire, bénévole, Poitiers
Stéphane Bikialo - hébergeur solidaire Poitiers
Gislain Benrais - la gamelle de Jaurès, Paris
Hélène Pastrana-Lattanzi - accueillante bénévole
Gilles Walusinski - bénévole, solidaire (75)
Juliette Keating - bénévole, solidaire (75)
Jacques LOBJOIT - UDASTI Périgueux
Marc Corponcy - Délinquant solidaire
Vincent Convert - Travailleur social
Anne Charpentier - bénévole à Min'de rien, accueil des mineurs isolés, Poitiers
Zohra Amimi - Association Solidarite HDR (Rouen)
Catherine Denis - Collectif citoyens solidaires
Sorence Pierret - Fraternité Douarnenez
Blaise Paquier - co-fondateur du Baam - Travailleur social
Evelyne Poterlot - bénévole solidaire 86
Timothée Demont - Maître de conférences à l'Aix-Marseille School Of Economics - Bénévole Al Manba
Krysta Clavel
Aidons les réfugiés - Brest
Sophie Malo - Bénévole
Patrick Communal - Juriste bénévole asile
Catherine Berthon
Vincent Houdin - réseau d'accueil solidaire, Hendaye (64)
Bernard Bretonnière - hébergeur solidaire, bénévole, Nantes
Michel Simonot - écrivain et sociologue
Patrick Richard - Bénévole association à Cognac
Claire Richard - citoyen sensible a l'accueil des réfugiés
Ervé Levray - Travailleur social
Blandine Porte - Hébergeuse

Pierre Rossignol
Isabelle Rigoni - maître de conférences en sociologie, INSHEA
Association WISE - Grande Synthe
Aurélien Blanchard - éditeur
Benoit Laureau - éditeur
Madeleine Petricorena - hébergeur solidaire à long terme
Sandrine Micout - Bénévole
Comité de soutien des migrants de La Chapelle
Mireille Grubert - appel J'accueille l'étranger
Laurence Charpentier - professeur de philosophie à Poitiers
Berrueta Yvonne
Marius Camerun - Demandeur d'asile
Etienne Adam - LDH Caen
Claude Calame - Historien, Collectif de soutien de l'EHESS aux sans papiers et aux migrant-es, LDH
André Rebelo - Collectif RESOME
Marie-Claire Lepage - citoyenne hébergeur temporaire
Mohamed BHAR - artiste musicien
Séverine Le Quémener - militante pour l'accueil
Fraternité Douarnenez
Juliette Mézenc - écrivaine
Agathe Nadimi - Fondatrice responsable midis du mic
Gaëlle Gormley - Présidente d'Act For Ref
Irena Havlicek - Bénévole
Micheline Champot - Citoyenne engagée
Brigitte Le Cam - Conseillère municipale, Quimper
Cent pour un toit Cornouaille
Michelle Moal - Bénévole
Florence Canale - Jarez Solidarités
Alain-Pierre Condette - Utopia - Salam
Brigitte PICHARD - présidente de Solidarité Iroise
Claude Rossignol - citoyen
Anne Tempelhoff - bénévole
Dominique Madelin - Solidarité sans papiers (Creil)
Julie HUOU - Association pour les Migrants
Michel Decoux - Conseiller Municipal de Pont l'Abbé
Nathalie Janssens - bénévole
Bernard Pouyet - Co-président, APARDAP. GRENOBLE
Mike Deschamps - LDH hébergeuse dans les Yvelines
Antoine Galmiche - LDH Epinal
Roseline Milliancourt-Abdollahi - Hébergeuse
Claude Li - hébergeuse au long cours
Odile Cotten - citoyenne
Béatrice Simon - bénévole à l'Association Min' de rien (Poitiers)
Chloé Guerber-Cahuzac
Association Paris d'exil
Manon BOUTEILLE - citoyenne
Gilbert Pedot - LDH Nancy
Aubépine Dahan - Paris d'Exil
Nathalie Thoueille - Collectif citoyens solidaires
Dominique Héraudet - Collectif citoyens solidaires
Gilbert Apamon - Educateur spécialisé auprès des MNA
Françoise Carrasse - CSP75 (Collectif 75 des Sans-Papiers) et la CISPM (Coalition Internationale des Sans-Papiers et Migrants)
Miren Pujo - accueillante, bénévole, solidaire
Corinne Morisot-Tallet
Anita Navarrete Berbel - formatrice FLE
Bernadette Mousques
Martine ROUSSEL - militante RESF63
Mireille DAMIANO - Avocat NICE, Syndicat des Avocats de France
Sophie Poirier - Rédactrice
Colette Barré - citoyenne
Clairemarie Brochier - LDH Haute loire le Puy en Velay
Vincent Cabanel - Hébergeur

Olivier Bikialo - Citoyen fraternel
Brigitte Bourdenet - bénévole et hébergeuse
Julien Boutonnier - Éducateur spécialisé - Auteur
Réseau Education Sans Frontières - 24
Patrick Dupont - bénévole solidaire
Sylvie Herelle - bénévole solidaire
Emilie Bahuaud - musicienne
Martine Tekaya - Réseau Education Sans Frontières - 80
Martine Vernier - Blog Mediapart/Fini de rire
Abdoulkader Abass - Réfugié statutaire
Pierre Rey - Réseau Education Sans Frontières - 04
Cathie Lipszyc - Bénévole associative
Marie-Christine Vergiat - vice-présidente de la LDH
Jean-Marc Goubier - président de l'asso "un toit c'est tout"
Denise Benabenq - Bénévole LDH
Lola Pay - Educatrice spécialisée
Marie-Pierre Barrière - RESF 51, EOPE, HéSoPE (hébergeurs solidaires et parrains engagés)
Chantal Lemoine - Lannion
Pierrick Le Dantec
Nacer El idrissi - Association des Travailleurs Maghrébins de France -ATMF
Marine Jalaber - CSSP Lannion Trégor, hébergeuse
Dominique Perez - Collectif des hébergeurs solidaires -Nantes
Marcel Zaidner - militant bénévole de l'aide aux migrants a faire valoir leurs droits a un accueil humain
Camille Pillias - co-fondatrice Collectif des hébergeurs solidaires de Nantes et alentours
Marie Hélène Ernot - infirmière membres des associations Jamais sans toit en tregor, Habitat et humanisme 22
Roselyne Nédélec - hébergeur et bénévole
Anne Giroux - hébergeur Dispositif Familles Volontaires et CAJMA
Bénédicte Jacquey - benevole, hébergeuse solidaire
Réseau Education Sans Frontières - Lozère
Patricia Grime - RESF 48
Lysianne Cavallo
Christine Fromentin - Militante accueil des familles et mineurs étrangers isolés
Bruno Botto - militant
David Nakache - Président de l'association "Tous citoyens"
Gérard CORRE - bénévole associatif intervenant notamment sur la sensibilisation à la migration
Karine Baudot - Photographe
Philippe Sénégas - militant LDH Aix-en-Provence
Thérèse Martin
Cathie Lipszyc - Association TOUS CITOYENS ! (06)
Nicolas Sersiron - Cadtm
Yvonne Touchard - LDH, Aix-en-Provence
Hervé Pacallet
Luisa Feliu
Marie-Anne Colombain - enseignante
Vincent Noirbusson - hébergeurs solidaires Nantes
Françoise Mathon - LDH Aix en Provence
P.Meliarenne - collègue Cent pour un toit Pays de Quimperlé
L.Roger - Cent pour un toit Pays de Quimperlé
Chantal Lemoine - CSSP Lannion
Bruno Ernest MOKONGO - LdH Creil Sud Oise
Anne Marie Shih Erault - Cssp Lannion
Catherine Le Bleis - Bénévole
Jean-Michel Flandrin - militant de Chemins Pluriels, ICARE 05 et ATD Quart Monde
Philippe Margerit - Bénévole à La Cimade
Léla Bencharif - militante associative
Yves Scanu Combat - citoyen, Saint-Etienne
Valérie Carlenc - bénévole
Sophie Leleu
Danielle JOUAIRE - LDH section FONTAINEBLEAU 77
Coco Panel - Plasticienne/Paysanne
Martine Rembert - Fraternité Douarnenez
Oriane Sebillotte - Paris d'Exil
Nathalie De Molling - RESF/LDH Paris 16e

Joseph Maussier

Nathalie Loubeyre - Réalisatrice documentaire - Professeur Université Bordeaux Montaigne

Catherine Mondet-Houmard

Odette Furois - Présidente éducation.World 86

L'Auberge des migrants

Si vous souhaitez être signataire, merci d'envoyer un email à david@torondel.net